Communiqué FFE, le 8 novembre 2024

©FFE/Nicolas Hodys



2ème édition de la Semaine des métiers du sport Du 11 au 17 novembre 2024

La Fédération Française d'Équitation (FFE) fait le point sur des métiers porteurs : les métiers de l'équitation

Reconduite pour une deuxième édition par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, la semaine des métiers du sport se déroulera du 11 au 17 novembre 2024. Cet évènement, initié en 2023 à la suite du Grenelle de l'emploi et des métiers du sport, a pour objectif de sensibiliser les jeunes et les demandeurs d'emploi aux nombreuses opportunités professionnelles dans les métiers liés au sport et de mobiliser l'ensemble des acteurs et partenaires du Sport en faveur de la promotion et de la valorisation des métiers du secteur.

À cette occasion, la Fédération Française d'Équitation (FFE) invite les jeunes cavaliers en recherche d'orientation, les étudiants en quête d'une première expérience ou encore les passionnés en reconversion, à venir s'informer sur les métiers de l'équitation : Animateur Équestre (AE), Moniteur d'Équitation, Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE) et Médiateur Equin (ME) et les opportunités professionnelles que leur offre le secteur.

Les métiers de l'équitation, un secteur dynamique qui offre de nombreux débouchés

Avec près de 35 000 actifs, l'équitation est le premier employeur sportif privé en France. Un secteur très dynamique et attractif qui recrute sans cesse avec, chaque année, 1 000 postes à pourvoir à tous les niveaux dans les 6 000 poney-clubs et centres équestres en France adhérents à la FFE. Un atout important puisque le secteur ne connaît pas le chômage et offre de véritables perspectives d'avenir professionnel.



Communiqué FFE, le 8 novembre 2024

S'orienter vers les métiers de l'équitation ouvre des perspectives de carrières car l'activité est porteuse et pérenne. Les métiers du cheval offrent de nombreux postes qui permettent de travailler près de chez soi ou dans la région de son choix et qui garantissent une employabilité forte avec des recrutements immédiats au terme de ses études ou de son apprentissage.

Les diplômes obtenus - animateur d'équitation ou BPJEPS activités équestres pour le moniteur d'équitation notamment - sont reconnus par l'État et permettent, pour ceux qui le souhaitent, de poursuivre ou de reprendre des études. Et, pourquoi pas, de devenir responsable d'établissement équestre ou de créer sa propre entreprise.

Indispensables à la vie du club, au bien-être des équidés, à l'accueil et à l'encadrement des activités équestres, différents métiers encadrants du public composent les structures équestres :

- Animateur d'Équitation (AE),
- Moniteur d'Équitation (BPJEPS activités équestres),
- Entraîneur/coach (DEJEPS perfectionnement sportif)
- Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE)
- Médiateur Équin (ME)

Des parcours de formation adaptés à chaque profil

L'adolescent doit prendre, dès le collège, des décisions importantes concernant son choix d'orientation, que ce soit pour une formation professionnelle ou des études générales. Pour travailler avec les chevaux, plusieurs parcours sont possibles et adaptés à chaque profil de candidat. Pour les aider dans leur projet, leur choix de formations et le parcours à réaliser, les structures équestres peuvent jouer un rôle important en les préparant à devenir des professionnels dans les meilleures conditions. Ainsi, chaque candidat, quel que soit son âge, peut se former pour participer activement à la vie des clubs. Avant 16 ans, avant 18 ans ou à 18 ans révolu, en troisième, en préparation du bac, en post bac ou en reconversion, plusieurs parcours permettent de rejoindre une formation, en parallèle d'un cursus scolaire, sous le statut de stagiaire ou encore par la voie de l'apprentissage. L'accès à une formation plutôt qu'à une autre dépend de l'âge du candidat, de son niveau scolaire, de son niveau technique et de ses connaissances sur les équidés.

Les structures équestres jouent un rôle important dans l'aide à la mise en place des projets d'orientation des candidats et l'accompagnement à la préparation et à la transition pour leur permettre de passer d'amateurs à professionnels dans les meilleures conditions. Leur rôle est notamment de les aider à s'orienter vers les métiers qui leur correspondent et vers les formations qui y mènent.

La FFE assure la mise en œuvre, le suivi et la délivrance de deux de ces certifications professionnelles : Animateur d'Équitation et Accompagnateur de Tourisme Équestre, inscrites au RNCP ; elle propose



Communiqué FFE, le 8 novembre 2024

les brevets fédéraux d'entraîneur ou d'encadrement, afin d'assurer le développement des compétences des professionnels tout au long de leur activité.

Que ce soit en collaboration avec le ministère du Sport via la direction technique nationale, le ministère de l'Agriculture via la DGER ou en interne par le biais de la création de nouvelles certifications, la FFE n'a de cesse de rendre les métiers du cheval plus attractifs, qualitatifs et professionnalisants pour répondre aux besoins en compétence des entreprises équestres.

Se renseigner et échanger pour bien s'orienter

La FFE invite toutes les personnes qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'équitation, à retrouver et échanger avec ses équipes :

Lors de deux événements :

- Salon du Cheval d'Angers les 9, 10 et 11 novembre
- Salon du Cheval de Paris les 6, 7 et 8 décembre

Et toute l'année :

- Auprès des 6000 poney-clubs et centres équestres adhérents FFE
- Auprès des équipes de la FFE directement
- Sur le site de la FFE

La Semaine des Métiers du Sport est une occasion supplémentaire d'obtenir des informations concrètes et complètes sur le secteur, les métiers existants et les formations proposées permettant d'aboutir à l'obtention de certifications professionnelles, mais aussi des professionnels en activité qui témoigneront sur leur parcours, leur expérience et leur quotidien.

Contacts Presse:

FFE Communication – (+33 254 944 645) – communication@ffe.com Valérie Bleys – (+33 788 332 844) – valerie.bleys@vbcom.fr